Accusé de réception en préfecture 074-257400085-20250313-DEL-2025-58-DE Date de télétransmission : 19/03/2025 Date de réception préfecture : 19/03/2025



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 13 MARS 2025

DEL-2025-58

L'An deux mille vingt-cinq, le 13 mars, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/03/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents:

Mme WENDLING.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, CATTANEO, DAVIET, DEAGE, FRANCOIS, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. COUTIER, GYSELINCK, HACQUIN.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, DESCHAMPS, GILLET, GUILLOTTE, JACQUES, MATHIAN,

Assistaient également à la réunion :

Mmes CHRISTIN, DUVERGER, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIANT: du SYANE.

Membres en exercice :

29

Présents:

13

Représentés par mandat :

5

Objet: TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS SUR DIVERSES COMMUNES DE LA HAUTE-SAVOIE - CONVENTIONS AVEC L'OPERATEUR ORANGE

Rapport présenté par M. Joseph DEAGE.

Dans le cadre de ses compétences, le SYANE réalise des opérations d'effacement de réseaux de distribution publique d'électricité couplées avec des travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications sur diverses communes.

Pour répondre à la législation en vigueur, une convention départementale est intervenue le 3 octobre 2005 entre le Syndicat et l'opérateur ORANGE pour définir sous quelles conditions techniques et financières les deux parties interviennent. Un avenant n°1 à cette convention, portant sur la modification de la prise en charge financière des études et travaux de câblage, est intervenu le 7 avril 2010.

Le cadre général de la convention prévoit pour chaque opération (dès lors qu'au moins un appui commun est recensé dans le périmètre), la réalisation des travaux de génie civil par le Syndicat et l'intervention d'ORANGE pour la fourniture des tubes, chambres de tirage et tampons, ainsi que pour l'exécution des études et des travaux de câblage.

La charge financière de ces études et travaux de câblage est répartie entre le SYANE (18 % de participation) et ORANGE (82 % de participation pour les opérations avec appuis communs).



La convention prévoit également que les infrastructures réalisées soient ensuite intégrées au patrimoine d'ORANGE qui assure ainsi la charge d'entretien et d'exploitation de ces ouvrages.

Il est prévu que chaque opération fasse l'objet d'une convention particulière dont l'incidence financière est la suivante :

Travaux de génie civil sous maîtrise d'ouvrage du SYANE :

Commune	Opération	Référence convention	Montant total en € HT des travaux	Participation d'ORANGE au titre de la fourniture du matériel	Reste à charge du SYANE
AMBILLY	Rue des Marronniers	169756	44.103,03	1.619,41	42.483,62
VETRAZ-MONTHOUX	Chemin des Fontaines	168275	29.992,22	4.176,05	25.816,17
VILLY-LE-BOUVERET	Route de chez Bouchet	171427	25.003,67	4.158,62	20.845,05
LES CONTAMINES- MONTJOIE	Les Echenaz	171428	35.367,76	2.604,25	32.763,51
MEGEVE	Route du Jaillet	168707	16.297,67	2.851,90	13.445,77
SCIONZIER	Pré Rouge	170849	39.887,04	5.000,25	34.886,79
SAINT-JEAN-DE- THOLOME	Route du Môle	166711	40.328,52	3.418,26	36.910,26
TOTAL € HT			230.979,91	23.828,74	207.151,17

Etudes et travaux de câblage sous maîtrise d'ouvrage d'ORANGE :

Commune	Opération	Référence convention	Coût total en € HT des études et travaux de câblage	Répartition de la charge financière	
				Participation du SYANE	Reste à charge d'ORANGE
AMBILLY	Rue des Marronniers	169756	1.621,00	291,78	1.329,22
VETRAZ-MONTHOUX	Chemin des Fontaines	168275	1.692,00	304,56	1.387,44
VILLY-LE-BOUVERET	Route de chez Bouchet	171427	2.105,00	378,90	1.726,10
LES CONTAMINES- MONTJOIE	Les Echenaz	171428	5.404,14	972,73	4.431,41
MEGEVE	Route du Jaillet	168707	2.778,29	500,09	2.278,20
SCIONZIER	Pré Rouge	170849	1.129,20	203,25	925,95
SAINT-JEAN-DE- THOLOME	Route du Môle	166711	13.999,73	2.519,94	11.479,79
TOTAL € HT			28.729,36	5.171,25	23.558,11

Les membres du Bureau sont invités :

- 1. à approuver les conventions proposées,
- 2. à autoriser le Président à les signer.

Adopté à l'unanimité.

Syane Syane

JOELBAUD-GRASSET.

Le Présiden

